



L'ACTUALITÉ

L'U2P A REÇU 3 REPRÉSENTANTS DE L'EXÉCUTIF LORS DE SES RENCONTRES ANNUELLES

La Ministre du Travail, le Haut-Commissaire à la réforme des retraites et le Directeur général des entreprises ont écouté les revendications de l'U2P.

“
Je comprends la crainte des petites entreprises de ne pas être suffisamment représentées. Il faudra en discuter avec les 3 organisations patronales « à froid ». Un groupe d'experts sera mis en place.”

Muriel Pénicaud



Les Rencontres de l'U2P 2019 auront permis d'exprimer les satisfactions, les mécontentements, les attentes et les propositions des entreprises de proximité face à trois membres de l'exécutif : Mme Pénicaud, M. Delevoye et M. Courbe, DGE.

À la Ministre du Travail, le Président Griset a adressé ses remerciements pour son soutien et son écoute des besoins des petites entreprises (barème des prud'hommes, FAFCEA, notamment) puis leurs attentes qui restent à satisfaire : des coûts contrats applicables dès les contrats signés en 2019, des aides aux employeurs d'apprentis y compris pour les niveaux III, une rémunération des apprentis en fonction du niveau de formation et non de l'âge, l'exonération du bonus-malus pour les entreprises qui ne peuvent pas faire autrement que de prendre des extras (les traiteurs par exemple), la juste place de l'U2P dans la gouvernance des dispositifs où les petites entreprises sont très majoritaires (CPSPI, OPCO) sans oublier la réforme des règles de la représentativité patronale.

Mme Pénicaud a insisté sur les difficultés de recrutement des entreprises, soulignant que « plus d'un million de jeunes n'est nulle part et que les demandeurs d'emploi sont encore très nombreux ». Elle a dit sa conviction que l'apprentissage est une solution essentielle et s'est félicitée de l'évolution favorable des effectifs. Elle a indiqué que les demandes du Président Griset avaient des incidences financières qui devaient être discutées avec le Premier ministre.

S'agissant de santé sécurité, la Ministre a confirmé que beaucoup de petites entreprises n'ont pas accès aux SST

alors qu'elles cotisent. Elle a affirmé qu'une réforme est nécessaire d'autant que les accidents du travail restent nombreux et a tenu à souligner l'action du bâtiment qui agit sur la prévention avec un dispositif qu'il convient de sauvegarder.

Jean-Paul Delevoye est ensuite intervenu pour présenter les grands axes de la réforme de l'apprentissage, s'employant lors d'un échange constructif avec la salle, à rassurer les participants ainsi qu'Alain Griset qui l'avait averti en l'accueillant : aucun artisan ne doit être perdant, pas question de couvrir les retraites des micro-entreprises « ces machines à fabriquer les démunis de demain », « même métier, mêmes droits, mêmes cotisations, chiche ! » ajoutant « si l'État doit faire main basse sur nos régimes pour compenser ceux qui sont dans le rouge, il s'agirait d'un hold-up, d'une spoliation, d'un véritable casus belli pour l'U2P ».

Le Haut-Commissaire a rappelé les objectifs de la réforme ainsi que les fondements sociaux qui la rendent nécessaire. Il a indiqué que les prochaines rencontres bilatérales et sectorielles permettront d'étudier les situations métier par métier « Je salue les représentants de l'U2P qui sont de redoutables défenseurs des professions ! » a-t-il souligné. Il a convenu que le régime de la micro-entreprise doit être limité dans le temps, insisté sur la nécessité de travailler pour que l'élévation des cotisations rendue nécessaire par l'harmonisation recherchée soit compensée par une révision de l'assiette des cotisations pour les indépendants. Il a conclu en affirmant que la transition serait « douce et étalée sur une longue période. »

(Suite p. 4)

ÉCONOMIE

FRAUDE AUX CEE : ATTENTION À NE PAS SE TROMPER DE CIBLE !

La Secrétaire d'État à la Transition énergétique a annoncé un plan d'action contre les fraudes aux certificats d'économies d'énergie et le démarchage abusif des particuliers.



Ce faisant, elle nous apportait satisfaction, nous qui avons tiré la sonnette d'alarme à plusieurs reprises et alerté les Pouvoirs publics sur les dérives des offres à 1 €, qui pourtant avaient été soutenues en début d'année par le

Gouvernement lui-même ! Elle avait alors souligné que « la très grande majorité des artisans fait un très bon boulot ». Mais voilà qu'Emmanuelle Wargon a dérapé la semaine dernière, attaquant bille en tête les "mauvais" artisans, les accusant de harceler les clients potentiels et de mal travailler !

La pilule est dure à avaler pour la CAPEB qui, justement, a été la première à alerter la Ministre et son prédécesseur sur les mauvaises pratiques de grands opérateurs qui font travailler des sous-traitants dans des conditions telles que les non qualifiés sont légion et qui engrangent honteusement les primes à la réalisation de travaux. Non Madame la Ministre, les artisans ne font pas de démarchage téléphoniques abusifs et ne sont pas responsables des dérives constatées dans les offres à 1 € !

Vraiment dure à avaler pour la CAPEB qui a pris le parti d'agir de manière constructive en développant avec des partenaires sérieux des offres packagées qui poursuivent le même but : permettre aux particuliers de changer leurs équipements à moindre coût en utilisant les aides existantes mais avec des professionnels compétents, sérieux et fiables ! Et dure à entendre pour les entreprises artisanales du bâtiment qui, pour démontrer leurs compétences, ont fait l'effort de se former et d'acquérir des qualifications coûteuses et compliquées sur le plan administratif ! Le Président de la CAPEB a vivement réagi aux déclarations de la Secrétaire d'État car il est inacceptable que les artisans soient assimilés aux fraudeurs et autres éco-délinquants que, précisément, nous dénonçons !

Nous attendons avec impatience la « grande campagne de sensibilisation sur le démarchage abusif » que le Gouvernement promet de conduire en 2020 avec la DGCCRF et souhaitons qu'elle mette fin aux arnaques criantes !

→ FINANCEMENT DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : L'ÉCO-PTZ MODIFIÉ

L'Eco prêt à taux zéro existe depuis dix ans maintenant. Il a été instauré pour favoriser la réalisation de travaux énergétiques dans les logements, soit dans le cadre d'un bouquet de travaux, soit via des travaux permettant d'atteindre une performance globale minimale attestée par un DPE. L'Eco-PTZ permet également de financer la rénovation des systèmes d'assainissement non collectifs qui ne consomment pas d'énergie. Seulement voilà, les banques se font



prier depuis dix ans pour distribuer ce prêt qui ne leur rapporte pas grand-chose et qui reste compliqué, selon elles, à monter, contrairement aux crédits à la consommation qu'elles préfèrent valoriser auprès de leur clientèle.

De ce fait, le nombre de prêts reste modeste. Pourtant, l'Eco-PTZ est très avantageux pour le souscripteur : pas d'intérêt à supporter, pas de frais de dossier, possibilité d'y inclure les travaux induits (et indissociables des travaux principaux), les frais de maîtrise d'œuvre, les études thermiques. Et en plus, il est cumulable avec un PTZ si l'opération concerne une première accession à la propriété.

L'objectif des Pouvoirs publics est donc de simplifier le fonctionnement de ce prêt pour que les banques soient moins rétives à le proposer. Un décret a été publié en ce sens au mois d'août. Il modifie le montant des plafonds applicables par type d'Eco PTZ, révisé les modalités de demande du prêt pour les copropriétés, et aligne les critères d'éligibilité des audits énergétiques exigés pour les éco prêts « performance énergétique globale » sur ceux du CITE.

ARTISANAT

→ L'U2P LANCE UNE NOUVELLE CAMPAGNE

La campagne « les stagiaires » conduite juste avant l'été a fait réagir bien des membres du Gouvernement ainsi interpellés et a été bien relayée tant dans la presse que sur le territoire. Agnès Pannier-Runacher a même sollicité une rencontre avec l'U2P à la suite de cette opération. Cet automne, l'U2P lance une nouvelle campagne pour encourager l'adhésion des entreprises aux organisations professionnelles de l'Artisanat, du Commerce et de la proximité ainsi que de l'UNAPL. Cette campagne s'appuie avant tout sur la notion d'indépendance, si chère à toutes les entreprises de proximité, et met en évidence les multiples bénéfices qu'un indépendant retire en adhérant à un

collectif d'indépendants. La campagne est totalement digitale. Les contenus mis en ligne sur les réseaux sociaux renverront vers un site web où un formulaire de contact pourra être rempli. Il sera ensuite transmis aux organisations membres de l'U2P. Le kit de communication est disponible sur ARTUR. À vous de vous l'approprier et de le diffuser aux entreprises. L'axe de la campagne est « la voix du nombre » et vise à démontrer que c'est en s'unissant que les chefs d'entreprise de proximité ont le plus de chance d'être entendus. Un film très court a été réalisé dans cet esprit et sera diffusé sur les réseaux sociaux. Vous pourrez le visionner également sur **ARTUR** (Réseau/organisations associées/U2P).



Quand on est
3 millions
d'entreprises,
c'est plus facile de
se faire entendre.

Artisans, commerçants,
professionnels libéraux

REJOIGNEZ-NOUS

U2P union
des entreprises
de proximité

U2P - indépendants et solidaires.



RÉSEAU

→ QUAND L'ARTISANAT NOURRIT LES RÉFLEXIONS DE LA VILLE DURABLE

Le bâtiment est pointé du doigt pour son impact sur l'environnement mais également sur la qualité de vie de ses habitants et utilisateurs. Il est donc logique que ce soit de ce côté-là que les actions destinées à lutter contre le dérèglement climatique se tournent. Et c'est précisément ce que le congrès international Cities to Be a cherché à faire à Anger début septembre. Présenter des retours d'expérience, des solutions techniques et des projets innovants qui ont prouvé leur efficacité, donner toutes les clés nécessaires pour reproduire ces solutions afin de "bien

vivre la ville pour longtemps". C'est dans ce cadre que sont intervenus deux artisans de la CAPEB. Ainsi, Étienne Cottenceau, artisan dans le Maine et Loire, a apporté son point de vue reposant sur sa propre expérience et celle de son entreprise familiale inscrite dans le temps, puisqu'il représente la 4^{ème} génération depuis sa fondation en 1923.

Il a particulièrement mis en évidence les points de vigilance auxquels il faut veiller pour ne pas créer de pathologies dues à une mauvaise interaction entre l'existant et les nouveaux matériaux et/ou équipements.

Pour sa part, Michel Brochu, Président de la CAPEB Pays-de-la-Loire a témoigné de la manière dont les organisations professionnelles ou autres peuvent travailler ensemble et comment les chefs d'entreprise peuvent agir à leur niveau pour rendre les ouvrages plus vertueux.

Il n'est pas si fréquent que des artisans, et notamment de la CAPEB, s'expriment dans le cadre d'un congrès international pour apporter leur pierre aux réflexions communes sur le développement durable et c'est pour cette raison que nous souhaitons vous en faire part !

→ LES CARTES ADHÉRENTS 2020 SONT DISPONIBLES



Les cartes lettres adhérents 2020 sont disponibles. Comme chaque année, elles sont utilisables directement sur vos photocopieurs. Vous pouvez les commander à partir de la e-boutique.

→ 2 NOUVELLES ARRIVÉES À LA CONFÉDÉRATION

La Confédération accueille **Florence Cannesson** au pôle économique, en remplacement de Sébastien Sauvaget pour suivre les questions relatives à la politique du logement et à l'urbanisme, ainsi que **Justine Laurent-Picoche** en remplacement de Valérie Guillotin pour ce qui concerne le droit du travail et les relations employeurs/salariés.

MÉTIERS

→ DOMINIQUE MÉTAYER RÉUNIT LES CONSEILLERS DE L'UNA MAÇONNERIE CARRELAGE



Vendredi dernier, le Président de l'UNA Maçonnerie Carrelage a réuni ses conseillers professionnels pour faire un point d'avancement de tous les dossiers en cours.

Ils se sont penchés sur les métiers du toit puis ont pris connaissance de l'avancement de la mise en œuvre de l'obligation d'études de sol prévue dans le cadre de la loi Elan. Les questions de santé et de sécurité ont ensuite été abordées et plus particulièrement l'étude métier « carreleur » en cours avec l'OPPBT et le guide « Engins de levage » également en cours d'élaboration avec l'IRIS-ST.

Après avoir fait un point sur les dossiers formation, Dominique Métayer et ses conseillers ont commencé à préparer les Journées Professionnelles de la Construction de Lyon qui se tiendront les 16 et 17 avril 2020.

Les dossiers techniques et professionnels en instance ont été examinés tour à tour : la révision des DTU 20.1 (Maçonnerie de petits éléments) et DTU 26.1 (Enduits de mortier), la norme OCIL, les règles professionnelles relatives au Chanvre, la Terre crue, le DTU 52.1 et enfin le groupe de travail en charge d'élaborer des Règles Professionnelles pour la mise en œuvre des carreaux « grands formats » en mur intérieur.

La journée s'est conclue avec la problématique de la gestion des déchets, pour laquelle la CAPEB s'est mobilisée avec la filière, notamment à l'occasion du projet de loi « anti-gaspillage ».

→ JEAN-YVES LABAT RÉUNIT AUSSI SES CONSEILLERS



Jean-Yves Labat a réuni les conseillers professionnels de l'UNA Métiers et Techniques du Plâtre et de l'Isolation vendredi dernier.

Après un tour de table qui a permis d'aborder des questions d'actualité et les diverses remontées et attentes du terrain, le Président de l'UNA Métiers et Techniques du Plâtre et de l'Isolation et ses conseillers ont tiré les enseignements des Journées Professionnelles de la Construction de Nice afin d'améliorer l'édition 2020 à Lyon.

Ils ont poursuivi leurs travaux par un état des lieux des questions de formation en cours. En l'occurrence, il s'agissait de la rénovation du CAP pour les métiers du plâtre et de l'isolation, de l'activité de l'association pour la promotion des métiers du plâtre et enfin, de la réforme de l'apprentissage et des changements qu'elle occasionne pour les entreprises.

Ce sont ensuite les sujets liés à la santé et à la sécurité qui ont été traités. Président et conseillers se sont particulièrement penchés sur le mémo d'IRIS-ST sur les TMS ainsi que sur un projet de test d'un kit Airless pour bandes à joints.

Enfin, signalons qu'à l'occasion de cette réunion, ils ont accueilli les représentants de Wurth, leader mondial de matériels de fixation et d'assemblage pour l'artisanat et l'industrie avec lequel la CAPEB a signé un partenariat.



L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)

Enfin, devant le DGE qui représentait le Ministre de l'Économie Bruno Le Maire, retenu par ailleurs, le Président de l'U2P a demandé qu'un 6^{ème} volet soit ajouté au « pacte productif » lancé pour atteindre le plein emploi d'ici 2025 car les « 2,8 millions d'entreprises de proximité sont capables d'embaucher autant que l'industrie et l'agriculture » a-t-il souligné avant de faire observer qu'il reste encore beaucoup à faire pour que les petites entreprises aient un environnement social, fiscal et économique favorable, même si la loi Pacte a permis quelques avancées. Alain Griset a ainsi regretté que la possibilité d'octroyer une prime défiscalisée en fin d'année le soit sous réserve de mettre en place un accord d'intéressement, ce qui exclut de facto les petites entreprises. Il a rappelé le souhait de l'U2P que le plan de soutien à l'artisanat en projet soit à la hauteur, de même que les moyens consacrés à la revitalisation des centres bourgs qui ne doit pas s'en tenir à des incantations. Enfin, il a souligné la nécessité d'accompagner les petites entreprises pour les aider à relever les défis numériques et de régler, par des solutions simples et opérationnelles, l'accès au financement et les problèmes de trésorerie des entreprises « il faut privilégier le contenu et les délais de paiement plutôt que les lettres recommandées et les pénalités » a-t-il demandé. Il a par ailleurs déploré le coup fatal porté aux outils de l'artisanat, ISM et FNPCA dont les autres organisations patronales ne veulent pas « ça démontre que la CPME se fout des artisans ! » a conclu le Président de l'U2P.

Le Directeur Général des Entreprises a rappelé l'existence de la plateforme Francenum qui vise à sensibiliser les TPE au numérique et met des outils à leur disposition. Il a souligné que les Pouvoirs publics ont la volonté d'identifier les points le plus irritants pour les petites entreprises afin de mieux y répondre. Enfin, s'agissant des plateformes vilipendées par le Président Griset, le DGE a déclaré « ça ne doit pas se développer au détriment de la qualité ni avec des pratiques abusives. Nous travaillerons avec l'U2P pour y veiller ».

Bref, pour une fois, pas de déclaration d'amour mais une volonté clairement exprimée de travailler en collaboration avec nous. Place aux actes !



Notre souvenir de Jacques Chirac : son intervention chaleureuse lors des Journées de la Construction 2001. Les représentants de l'U2P ont observé une minute de silence à l'annonce du décès de l'ancien Président de la République Jacques Chirac.

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Dans la perspective de l'examen du projet de loi de Finances pour 2020, le Président Liébus a rencontré ce mercredi le député Patrick Mignola, Président du groupe Mouvement Démocrate et apparentés à l'Assemblée. Il s'agissait bien évidemment de l'alerter sur les mesures du PLF très pénalisantes pour nos entreprises : réduction drastique du CITE, suppression sur 3 ans de l'avantage fiscal sur le GNR, remise en cause partielle de la déduction forfaitaire spécifique (le fameux 10 %), notamment.

LES ÉCHANGES AVEC LE RÉSEAU



Mardi, le Président confédéral a accueilli le nouveau Président de la CAPEB Orne, Bruno Balloche, avec son Secrétaire général Thierry Laperche,

pour une journée d'intégration et surtout d'échanges sur le fonctionnement de la Confédération, du Réseau, du binômes élu/collaborateur, etc.

Mercredi, il s'est rendu à Arpajon pour participer à une réunion de la 1^{ère} circonscription électorale avec le délégué de cette circonscription électorale, Antony Hadjipanayotou.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EBC

L'association européenne EBC tenait son Conseil d'administration ce jeudi 3 octobre à Bruxelles. Le Président Liébus y participait avec Jean-Christophe Repon. Le Conseil a arrêté la position d'EBC sur les marchés publics et fait le point sur les dossiers en cours : la coordination des systèmes de sécurité sociale d'une part et les tachygraphes et temps de conduite d'autre part. Une représentante de la Commission européenne est intervenue au sujet des retards de paiement en Europe. Un responsable d'Avyso s'est exprimé par ailleurs sur l'intérêt des mesures de prévention en termes de retour sur investissement. Il a bien évidemment été question du prochain congrès d'EBC ainsi que des orientations politiques du nouveau Président de la Commission européenne pour le mandat 2019/2024.

LE BUREAU DE L'U2P

Le bureau de l'U2P s'est réuni jeudi avec, à l'ordre du jour, un débrief des Rencontres du 26 septembre et un échange sur les principales mesures du projet de loi de finances, un avis sur la transformation du CESE en un Conseil de la Participation Citoyenne, une proposition d'évolution des statuts de l'ISM et enfin un point sur les actions menées concernant la représentativité patronale.

LE CONSEIL DES PROFESSIONS

Le Conseil des Professions devait clore cette semaine syndicale avec un ordre du jour particulièrement chargé. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.